

# ASMT - RAPPORT ANNUEL 2025

## RELATIONS PUBLIQUES

(AH) 2025 a été une bonne année pour la musicothérapie en Suisse. La musicothérapie a été présente dans les cinémas, les travaux de maturité, les diplômes spécialisés, les mémoires et les travaux de recherche. De nombreuses personnes curieuses ont également cherché à mieux comprendre les domaines d'activité de la musicothérapie.

Ainsi, cette année encore, l'une des tâches principales de la commission relations publiques a été de répondre à ce large intérêt. En 2025, plus de 20 jeunes se sont intéressés à la musicothérapie dans le cadre de travaux de maturité et de perfectionnement, de mémoires dans les écoles supérieures ou les hautes écoles spécialisées, ainsi que dans le cadre d'activités de recherche. Certain.e.s se sont également renseigné.e.s sur les possibilités de stages en musicothérapie dans différents champs professionnels. Sur le plan du contenu, l'accent a été mis sur l'effet de la musicothérapie chez les adultes souffrant de troubles psychiques ainsi que chez les personnes atteintes de démence.

Les chercheur.e.s internationaux se sont quant à eux principalement intéressé.e.s à la politique professionnelle de la musicothérapie en Suisse ainsi qu'à son évolution au cours des dernières décennies. Grâce à une correspondance régulière, à un soutien constant et à une disponibilité sans faille, la visibilité et la transparence de la musicothérapie ont pu être renforcées aux niveaux intercantonal et international et ce, en particulier auprès des jeunes adultes.

Cette année, la musicothérapie a également été présentée à un large public grâce à deux films. La commission Relations publiques s'est chargée de la correspondance avec les réalisateurs, de la promotion des films via LinkedIn et dans la newsletter, et a participé à des tables rondes. Les œuvres réussies « *Musiktherapie – im Rhythmus des Lebens* » (Musicothérapie – au rythme de la vie) de Sandra Sennhauser et Marianne Gutknecht, et « *Melodie* » (Mélodie) d'Anka Schmid méritent assurément d'être mentionnées dans ce rapport.

La commission Relations publiques a également échangé avec des chercheur.euse.s externes, des musicien.ne.s et des chargé.e.s de projet. L'ASMT a reçu régulièrement des demandes de coopération, de soutien ou de diffusion de projet. La tâche de la commission a consisté à classer ces demandes avec soin et objectivité, puis à y répondre de manière appropriée. Certaines de ces demandes ont été publiées sur le site internet de l'association ou transmises aux membres par courrier électronique, tandis que d'autres ont été rejetées,

faute de lien avec la musicothérapie ou parce qu'elles n'étaient pas compatibles avec les valeurs et les objectifs de l'ASMT.

## NEWSLETTER

(ML) Comme d'habitude, la newsletter est parue trois fois en 2025. Elle continuera à paraître sous cette forme jusqu'à nouvel ordre, malgré la coexistence d'autres canaux d'information tels que les actualités mensuelles, les publications LinkedIn et le site internet de l'ASMT. En effet, ces différents formats transmettent des contenus distincts et sont utilisés de manière différente par les membres.

Nous rappelons ici encore que la newsletter souhaite également offrir aux membres une plateforme pour leurs propres communications, pour des échanges ainsi que pour des comptes rendus d'expériences issus de congrès et de formations continues.

## POLITIQUE PROFESSIONNELLE

La nouvelle structure organisationnelle de notre organisation faïtière Oda ARTECURA a vécu sa première année en 2025. Après les élections lors de l'assemblée générale ASMT en 2025, Rahel Roth, Diana Ramette-Schneider et moi-même avons pris nos nouvelles fonctions de déléguées Oda.

Nous représentons l'ASMT lors de l'assemblée des délégué·e·s, qui se tient deux fois par an (en mai et en novembre).

Nous considérons cette assemblée comme un forum constructif et dynamique, réunissant des représentant·e·s de neuf associations membres.

Lors de l'assemblée des délégué·e·s du 17 mai, le nouveau comité professionnel a été élu : Isabelle Roch en tant que présidente, Eliane Scheibler (secteur Positionnement professionnel), Christina Vedar (secteur Recherche & Développement), ainsi que Dietrich von Bonin en tant que président de la commission Assurance Qualité. Nous nous réjouissons de la compétence des personnes élues à ces fonctions et envisageons l'avenir avec confiance.

Les principaux axes de travail de l'année écoulée ont été :

- **Examen professionnel supérieur (EPS)** : organisation de nombreux examens avec plus de 50 diplômes obtenus, malgré des ressources limitées en expert·e·s.
- **Assurance qualité** : développement de normes professionnelles et normes liées à la formation, y compris la qualification des expert·e·s. Entre autres, des expertes EPS supplémentaires ont été formées dans la spécialisation « musicothérapie ».

- **PROMS et mesure des résultats** : poursuite du projet pilote PROMS-CAM visant à renforcer les preuves de l'efficacité de l'art-thérapie.
- **Infrastructure numérique** : progrès dans la base centralisée de données des thérapeutes et de la liste publique des thérapeutes.
- **Positionnement professionnel** : travail actif de mise en réseau et de lobbying, auprès des organisations faïtières, des assureurs et des acteurs de la politique de santé.
- **Journées de l'art-thérapie à Berne** : elles ont de nouveau attiré un large public ; des membres de l'ASMT y ont donné des conférences, accompagné musicalement et animé des ateliers. Il serait souhaitable que l'ASMT soit encore davantage représentée parmi le public.

Vous trouverez des informations actualisées sur le site d'OdA, sous la rubrique « Actualités » : <https://www.artecura.ch/aktuell.php>.

## **FORMATION INITIALE, PERFECTIONNEMENT ET FORMATION CONTINUE**

(ML) Rencontre des écoles

La traditionnelle rencontre des écoles a fait son grand retour en se réunissant en février 2026. Il s'agit d'une tradition porteuse de responsabilités, offrant, selon le comité de l'ASMT, des opportunités importantes et ce, pour trois raisons. Premièrement, les échanges entre les écoles sont essentiels pour l'élaboration d'un « langage » commun, notamment pour les étudiant.e.s.

Deuxièmement, la rencontre des écoles joue désormais un rôle important en tant que « lien direct » entre les écoles et l'association. En effet, la mission initiale de l'ASMT - à savoir le contrôle des heures de formation lors de l'admission de nouveaux membres - est devenue obsolète depuis la certification des écoles par l'OdA ARTECURA.

Troisièmement, l'ASMT joue un rôle de lien entre les écoles - porteuses de leurs préoccupations en matière de politique professionnelle - et l'association faïtière OdA ARTECURA.

## **WORKSHOP / FORMATION CONTINUE**

Une formation continue sera organisée par l'ASMT l'après-midi de l'AG 2026. Nous remercions Renate Nussberger pour l'organisation ainsi que les membres pour leur intérêt.

## **ASSURANCE QUALITÉ ET ÉTHIQUE**

Commission éthique

(DM) Depuis la dernière assemblée générale début mars 2025, la commission éthique s'est réunie à deux reprises.

Nouvelle composition de la commission éthique : temps pour faire connaissance et échanges sur les ressources personnelles et les domaines d'expertise des membres de la commission éthique. Élaboration d'une compréhension commune du rôle et du mode de fonctionnement de la commission éthique au sein de l'ASMT.

En 2025, la CE a été sollicitée pour se positionner sur les lignes directrices, les directives et les critères de qualité concernant les prestataires -actuels et futurs- en formations continues.

La commission éthique prévoit une formation continue interne destinée à ses membres : le thème et la forme restent encore ouverts. Cette formation devrait avoir lieu dans le courant de l'automne 2026.

### **D-A-CH / prix Eschen**

(ML) Le comité D-A-CH, composé des représentantes des associations ÖBM, DMtG et ASMT, s'est réuni à deux reprises lors de séances en ligne, les 8 avril et 21 octobre 2025.

Outre l'organisation financière et en forces humaines liées à la remise du prochain prix Eschen -qui aura lieu en janvier 2027 à Zurich-, les réunions ont permis de discuter de plusieurs points : les différentes réalités quotidiennes des musicothérapeutes dans les trois pays ; les formations ainsi que le réseautage au sein de chaque pays et au-delà des frontières. Les échanges avec les collègues très sympathiques de la communauté D-A-CH sont constructifs et dans l'ouverture. D-A-CH souhaite se développer.

## **FINANCES / COMPTABILITÉ**

Rapport de la commission Finances/Comptabilité

(AC) L'envoi des factures de cotisations aux membres par e-mail a entraîné une augmentation de retards de paiement et, par conséquent, une charge de travail supplémentaire pour le service comptable en raison des rappels (merci à notre comptable Martin Läderach).

L'année 2025 a marqué le début de la nouvelle organisation professionnelle de notre association faîtière OdA ARTECURA. Elle a été accompagnée par une augmentation des cotisations des membres.

Sur le fond, l'année a été marquée par deux axes principaux : le sous-effectif au sein du comité ainsi que l'examen des possibilités visant à réduire les cotisations des membres.

#### Sous-effectif au sein du comité

En 2025, le comité a continué à fonctionner avec quatre membres, au lieu des six prévus. Les dépenses liées aux indemnités versées aux membres du comité ont donc été inférieures à celles budgétisées, ce qui a, cette année encore, conduit à un excédent. L'association est en sous-effectif depuis 4 ans, malgré plusieurs tentatives de recrutement.

Le comité examine la possibilité de créer un poste de président.e à hauteur de 5 à 10 %, financé par les fonds non utilisés des mandats vacants au sein du comité. L'objectif est d'assurer une répartition plus efficace des tâches ainsi qu'une collaboration plus étroite avec le secrétariat.

#### Cotisations des membres

Le comité est conscient de la charge financière que représente l'augmentation des cotisations et poursuit son objectif de maintenir les cotisations aussi basses que possible. En raison des excédents des deux dernières années, le comité recommande une réduction des cotisations à partir de 2026, passant de CHF 442.- à CHF 395.-.

### **SERVICE AUX MEMBRES**

(SS) Le règlement relatif à l'admission des nouveaux membres et le formulaire d'adhésion ont dû être adaptés suite à l'adhésion de l'ASMT à l'association faîtière Oda ARTECURA. Ces deux documents seront soumis au vote lors de l'AG 2026.

Admissions membres ordinaires : 11

Admissions membres associés/étudiant.e.s : 10

Changements de statut : 14

Retraités : 3

Démissions : 26

Suspensions : 4

Exclusion : 0

Nouveau membre d'honneur : 1

Membre de soutien : 1

**Effectif des membres, fin 2025 :**

Membres ordinaires OR : 233

Membres associés AS : 10

AS / Étudiants : 37

Membres d'honneur : 7

Membres de soutien : 14

**Total des membres : 301**